TROPLONG

—

DROIT CIVIL

EXPLIQUÉ

DES PRIVILÈGES

ET

HYPOTHÈQUES

KM320
.F8
T7
1833
V.3
C.1

347=4
T

1080045808

DROIT CIVIL
EXPLIQUÉ.

COMMENTAIRE DU TITRE XVIII
DU LIVRE III DU CODE CIVIL:

DES

PRIVILÉGES ET HYPOTHÈQUES.

Capilla Alfonsina
Biblioteca Universitaria

23309

PARIS, IMPRIMERIE DE COSSON,
rue Saint-Germain-des-Prés, n° 9.

LE DROIT CIVIL
EXPLIQUÉ

SUIVANT L'ORDRE DES ARTICLES DU CODE,
DEPUIS ET Y COMPRIS LE TITRE DE LA VENTE.

DES

PRIVILÉGES ET HYPOTHÈQUES,

OU

COMMENTAIRE DU TITRE XVIII DU LIVRE III
DU CODE CIVIL,

PAR M. TROPLONG,
PRÉSIDENT DE CHAMBRE A LA COUR ROYALE DE NANCY.

OUVRAGE QUI FAIT SUITE A CELUI DE M. TOULLIER, MAIS DANS LEQUEL ON A ADOPTÉ LA FORME PLUS COMMODE DU COMMENTAIRE.

TOME TROISIÈME.

PARIS,
CHARLES HINGRAY, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE DES BEAUX-ARTS, N° 3.
A NANCY, CHEZ GEORGE GRIMBLOT.
—
1833.

54068